



L'ÉCHO

5

54, Grande-Rue 54,

DE ROUBAIX-TOURCOING

85, Rue des Ursulines

5

Bureaux - LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. - TÉLÉPHONE : 672 - (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)

Armes infâmes

Une des hontes de la Maçonnerie infâme, et qui devrait suffire à la noyer dans le mépris universel, c'est la bassesse et l'indignité des moyens que ses militants ne répugnent pas à employer pour combattre les hommes qui portent en main le flambeau de l'idéal chrétien.

Cet idéal, de l'aveu même des incroyants qui pensent encore et que les préjugés n'ont pas aveuglés, est la dernière lumière qui brille dans notre nuit sociale.

La foi est le seul frein modérateur qui nous reste dans notre course à l'abîme. Tout ce qu'il y a encore d'honnêteté, de scrupules, de délicatesse de conscience parmi nous est un reste de l'atavisme chrétien. Dans maintes âmes où le franc de la foi est mort, où les racines sont définitivement « laïcisées », les branches vivent encore et portent quelques pâles vertus.

Cette survivance, bien éphémère, hélas ! et qui ne se transmettra guère aux générations qui montent, c'est, dans ces âmes, la dernière poussée de la sève chrétienne, son dernier effort, son épaulement suprême.

Qu'est-ce que les gabegies de la marine ? Qu'est-ce que ce collage ingénu et insupportable qui sévit dans toutes nos administrations ? Qu'est-ce encore que ce sabotage qui devient, par sa généralisation, un véritable mal national ?

Qu'est-ce que cette moralité et dévotion qui permet à tant d'hommes, de surface honorable, de grappiller sans scrupules les profits injustes partout où ils sont à portée de la main ? Qu'est-ce enfin que cette incanescence déconcertante par quoi des milliers d'ouvriers, honnêtes par ailleurs, et qui ne voudraient pas léser d'un sou un camarade, croient pouvoir commettre des actes graves de vandalisme et détruire de gaieté de cœur le bien d'autrui et celui de la collectivité ?

Tout cela, c'est la vieille morale de nos pères qui s'en va avec l'idéal chrétien. C'est l'atavisme chrétien qui se meurt ou qui est mort ; c'est la notion et le respect du divin Décalogue qui s'efface, et dont la puérite et naïveté « morale » n'a pu prendre la place et l'efficacité fonctionnelle.

Et les scrupules qui survivent, l'honnêteté relative qui cohabite parfois avec l'inconscience en un ménage bizarre, ce sont les derniers et lointains échos de la forte et robuste morale du catholicisme.

Mieux que vous et que moi la Maçonnerie sait cela. Son flair satanique le lui fait sentir. Elle le sent aussi parce qu'elle en souffre elle-même. Cette perversion des consciences, qui est son œuvre, la trouble et la menace dans la quiète possession du pouvoir et des grosses prébendes qui l'agrémentent.

Mais parce que satanique, précisément, elle est essentiellement destructrice. Détruite est dans sa nature, dans son tempérament. C'est son vice congénital. Il faut qu'elle accomplisse son œuvre fatale, doit-elle finir par se détruire elle-même, comme l'épidémie s'épuise et se tue à force de semer la mort, devant nécessairement disparaître avec sa dernière victime.

Or, le principal, l'unique objectif devrait-on dire, de la grande destructrice, dans son œuvre de dévastation, c'est le prétre. Non pas le ministre protestant ou le prétre sobimatique, qui vivent, eux aussi, du christianisme en l'épuisant, mais le prétre catholique qui en est l'agent conservateur et infatigablement propagateur.

C'est le prétre qui est la personification vivante et vivifiante de l'idéal chrétien, de cette lumière, de cette sève dont nous parlions et par quoi vivent les sociétés. C'est donc sur le prétre, à tous les degrés de la hiérarchie, le prétre dans sa fonction enseignante, dans son action religieuse, sociale, charitable, que se sont concentrés tous les efforts de la secte depuis vingt-cinq ans qu'elle possède chez nous l'hégémonie politique.

Et quelles armes emploie-t-elle ? Toutes évidemment ; mais ses armes préférées, ces armes indignes et misérables auxquelles nous faisons allusion en commençant, c'est surtout la calomnie sale, le mensonge mêlé à la boue.

Toute la littérature anticléricale, ou à peu près, est en même temps pornographique. Voyez principalement ces feuilles innombrables, dont le titre ne peut se prononcer sans un croisement bestial, tout y est immonde, écriture et dessin, tout y outrage la vérité et la pudeur.

Voyez l'étalage de n'importe quel libraire, la pacotille de n'importe quel marchand de papiers imprimés, le rez-de-chaussée ou les faits-divers de n'importe quel journal ; si la boue s'y étale ou si elle s'y glisse, habilement dissimulée quoique non moins vénérable, vous pouvez être certain, neuf fois sur dix, de trouver à côté d'elle ou mêlés à elle l'outrage au prétre, l'insulte à la religion et le blasphème doctrinal ou verbal, tantôt élégant et tantôt cynique.

Mais c'est surtout dans l'invention du « scandale clérical », comme dit la secte en son jargon, ou dans son exploitation lorsque les faits ont quelque chose de fondé par un malheur jamais impossible dans aucune institution humaine ; c'est dans ces circonstances odieuses ou douloureuses que la secte excelle à salir.

Dès que la nouvelle, presque toujours fautive ou exceptionnellement exacte, vient à éclater, c'est un vrai rugissement de fauves en liesse qui résonne dans les officines et les journaux maçonniques. Pensez donc ! Ils ont une proie sacerdotale à couvrir de leur bave et à dépecer !

Et alors c'est l'inculpation qui devient d'emblée une accusation, les soupçons qui deviennent des certitudes ; ce sont des développements à n'en plus finir sur le thème inventé ou amplifié ; ce sont les dépositions travesties, des injures, des cris de pudeur — oui, ils ont cette impudence, les sales — des généralisations : « Ab uno disce omnes », le tout entremêlé de détails croustillants imaginés par la verve lubrique de ces pseudo-vengeurs de la morale.

On vient d'en avoir un exemple dans le Nord.

M. l'abbé Duriez, curé d'Ennequin, sur de vagues propos de fillettes, fut arrêté et incarcéré à Lille.

Immédiatement, toute la presse maçonnique du cru a sonné l'alarme contre cet homme vaguement inculpé, désarmé par sa réclusion, et toujours réputé innocent par la loi.

La sonnerie sauvage fut reprise par tous les journaux de la secte à Paris et dans toute la France. De Dunkerque à Menton, de Brest à Nancy, il n'y a pas un hameau où le nom de ce malheureux n'ait été dénombré comme celui d'un vil corrompu et d'un lâche corrupteur.

A Paris, ces horreurs font moins d'effet ; elles se noient dans l'immensité. Mais à la campagne, dans les petites villes, dans les faubourgs, elles ont un effet plus grand, elles ont un effet plus durable. Elles ont un effet plus durable, tout leur rendement de scandale.

Or, lundi dernier, après onze jours de prison préventive, de promiscuité tourmentante, d'atroces supplices moraux, M. l'abbé Duriez fut mis en liberté. Le juge d'instruction qui le déclara innocent n'est pas suspect de cléricalisme : c'est M. Delaté, suffisamment connu.

Libre, oui, il l'est aujourd'hui, ce prétre. Il est rendu aux siens, à sa vieille mère mourante d'émotion et de honte. Mais son nom, mais sa personne, mais son sacerdoce, mais sa soutane traînée dans la boue, mais la religion salie, calomniée, vilipendée, dénoncée avec lui à la haine des masses, qui les réhabilitera ? qui réparera dans toute la France, dans tous les cerveaux, dans toutes les imaginations polluées par les descriptions obscènes de la presse infâme, l'énorme trouée de scandale ?

Sera-ce la presse maçonnique ? Non. La plupart de ses journaux taïront la mise en liberté et la proclamation d'innocence. Ses sont inaccessibles à l'élémentaire sentiment de loyauté qui les y obligerait. Ce serait d'ailleurs contraire au but visé, perdre le profit du scandale.

Quant à notre presse, elle est trop faible, et elle n'atteint pas les milieux sataniques de calomnies par les « chiens d'enfer ».

En bien ! voilà les armes préférées de la Maçonnerie. Voilà par quels moyens indignes, impurs, elle prétend propager ses « principes philosophiques », émaner les cerveaux et assurer le triomphe de la raison !...

La voilà, prise sur le fait, la grande menteuse, la grande corruptrice, la grande destructrice.

Est-elle assez infâme ? Cxa.

La désaffectation du Grand Séminaire de Montpellier. De notre correspondant de Montpellier : Un pressant appel est adressé à tous les prêtres du diocèse qui ont passé au Grand Séminaire les meilleures années de leur vie, pour protester contre l'œuvre néfaste des gouvernants, qui, non contents de chasser les jeunes séminaristes de cette demeure sacrée, désaffectent purement et simplement l'antique et pieux immeuble où se formait le prétre, et piétinent ainsi nos souvenirs les plus chers.

Une Encyclopédie de Pie X

Le Saint-Père invite les catholiques à revendiquer énergiquement les droits de l'Eglise, à défendre la pureté de la foi, à renforcer leur union au Siège romain, à se garder de la neutralité.

Par dépêche de notre correspondant particulier : A l'occasion des fêtes du centenaire de saint Anselme, primat d'Angleterre et docteur de l'Eglise, le Pape publie une Encyclopédie dans laquelle, après avoir rappelé la grande figure du Saint, il fait application de sa doctrine et de son exemple à notre temps.

Le Souverain Pontife commença en rappelant les solennelles manifestations catholiques à l'occasion de son jubilé sacerdotal, du Congrès eucharistique de Londres et du cinquantième de Lourdes. Ces heureux événements consistent des amertumes que la malice des ennemis de l'extérieur et de l'intérieur apportent au Pape et à l'Eglise.

A ce propos, Pie X rappelle les tristes épisodes d'un récent désastre, quand un vœu général et entravé l'œuvre bienfaisante du clergé catholique. Il rappelle aussi l'effroyable lutte ou perfide ou brutale qui se poursuit dans les pays catholiques contre les droits fondamentaux de l'Eglise, en cherchant la perversion intellectuelle et morale des masses afin de les éloigner toujours davantage de la religion et de pousser le clergé catholique à l'Église. A cet égard le Pape rapporte les solennelles paroles que saint Anselme écrivait à un monarque de son temps : « Dieu n'aime rien tant en ce monde que la liberté de son Eglise ».

A l'heure présente, des adversaires de l'Église s'efforcent de déformer les intentions des fondateurs, qui s'efforcent de pervertir les âmes des fidèles en minant l'antique foi et la cordiale union avec le Saint-Siège.

C'est pourquoi le Pape stimule les évêques à lutter courageusement contre ces maux, à renforcer toujours la plus parfaite union des catholiques avec le Pontife romain et à résister très énergiquement, contre cette très funeste tendance de la société moderne à s'endormir dans une honteuse inertie, au plus fort de la guerre, contre la religion en recherchant une vaine neutralité, faite de faibles expédients et de compromis, tout au détriment de la justice et de l'honnêteté.

Après la béatification des martyrs annamites et chinois. Rome, 4 mai.

Après les cardinaux Vivès et Caggiano, le Pape a reçu plusieurs évêques récemment préconisés, puis les postulations des béatifications des martyrs annamites et chinois, qui offrirent le bouquet traditionnel et les reliques des nouveaux Bienheureux.

Étaient présents, le supérieur du Séminaire des Missions étrangères de Paris, avec ses assistants et les procureurs, puis les parents des bienheureux Guénot, Néel et Néron, avec des diocésains de Lyon et de Saint-Claude.

Étaient aussi présents, le T. R. P. Cormier, Général des Dominicains ; des membres de la Curie générale ; des Supérieurs des couvents dominicains de Rome, et la Mère générale des Sœurs Dominicaines infirmières.

Le Pape exprima d'abord sa joie d'avoir pu bénéficier de 34 martyrs et après un entretien familial, donna la bénédiction. Les Missions étrangères offrirent des cadeaux des missions orientales, notamment un fac-similé d'une pagode japonaise en acier, or et argent, et un pupitre avec des incrustations d'ivoire.

Le Pape exprima d'abord sa joie d'avoir pu bénéficier de 34 martyrs et après un entretien familial, donna la bénédiction. Les Missions étrangères offrirent des cadeaux des missions orientales, notamment un fac-similé d'une pagode japonaise en acier, or et argent, et un pupitre avec des incrustations d'ivoire.

Les appointements du président des Etats-Unis. Le Parlement des Etats-Unis a décidé d'accorder de nouveau au président la somme de 125 000 francs pour frais de voyage, qui fut supprimée au moment où

les appointements présidentiels furent portés de 250 000 à 375 000 francs. M. Taft recouvrera donc 375 000 francs comme appointements et 125 000 francs pour frais de voyage.

En outre, le Parlement donne 250 000 fr. par an pour l'entretien du palais présidentiel de la Maison Blanche.

M. Roosevelt a déjà tué quatre lions. La dépêche suivante arrive de New-York : « Un câblegramme de Nairobi dit que M. Roosevelt et son fils ont tué cinq lions. Quatre sont tombés sous les balles de l'ancien président, et le cinquième sous celles de son fils Kermit. La santé de M. Roosevelt et de ses compagnons est excellente. »

Un nouvel aéroplane supérieur à celui des Wright. Le Times publie une communication d'un correspondant, communication de laquelle il résultait qu'un capitaine du génie anglais, nommé Dume, a inventé un aéroplane supérieur à celui des frères Wright.

Les succès de l'aéroplane ont été constatés au cours d'expériences faites dans le plus grand secret par le capitaine à Farnborough, puis en Écosse.

Les succès obtenus par cet aéroplane ont décidé l'autorité militaire à donner au capitaine Dume l'autorisation de continuer ses essais en grand.

Au mois de novembre, en effet, le capitaine avait réussi plusieurs vols de longue durée dont un circulaire de plus de 42 milles.

C'est pour cette raison que le War Office ne cherche pas à s'assurer les services des frères Wright ni à acquérir leur aéroplane. Une nouvelle machine fut ensuite construite à Farnborough, sous la direction du capitaine Dume, et tout était prêt pour l'expérience, quand, soudain, le capitaine rompit toutes relations avec la manufacture de ballons.

On ignore les motifs de cette rupture. Une grève d'Avocats sous Henri IV. En ce temps de grève et de syndicalisme, quand un avocat — M. Berthelémy — parle de « saboter » sa plaidoirie, et que le citoyen Patand lui propose plaisamment de s'adresser à la C. G. T., il est tout à fait d'actualité de rappeler qu'au temps du bon roi Henri IV, les gens de « toques et de rebats » étaient déjà bien dans le mouvement.

M. J. Chavanson nous fait connaître, dans un mémoire très intéressant et qui a été publié le ministère de l'Instruction publique, les détails d'une grève d'avocats sous Henri IV.

Le duc de Luxembourg, au début de l'année 1602, porta plainte directement au roi contre des avocats qui venaient de lui demander 500 écus pour l'avoir défendu dans un procès au Parlement. Henri IV manda immédiatement les principaux membres du Parlement et leur exprima ses regrets de voir l'opinion publique hostile aux gens de justice. On disait, et cela n'était pas sans fondement, que ces avocats avaient été corrompus par le duc.

Encouragé par le roi et son ministre, le Parlement fut heureux de satisfaire sa rancune en condamnant ces avocats à être pendus à la guillotine. Ils étaient 307 — ils étaient 307 — ils étaient 307 — ils étaient 307.

Encouragé par le roi et son ministre, le Parlement fut heureux de satisfaire sa rancune en condamnant ces avocats à être pendus à la guillotine. Ils étaient 307 — ils étaient 307 — ils étaient 307 — ils étaient 307.

Encouragé par le roi et son ministre, le Parlement fut heureux de satisfaire sa rancune en condamnant ces avocats à être pendus à la guillotine. Ils étaient 307 — ils étaient 307 — ils étaient 307 — ils étaient 307.

Encouragé par le roi et son ministre, le Parlement fut heureux de satisfaire sa rancune en condamnant ces avocats à être pendus à la guillotine. Ils étaient 307 — ils étaient 307 — ils étaient 307 — ils étaient 307.

Encouragé par le roi et son ministre, le Parlement fut heureux de satisfaire sa rancune en condamnant ces avocats à être pendus à la guillotine. Ils étaient 307 — ils étaient 307 — ils étaient 307 — ils étaient 307.

Pour les sourds-muets

Au cours d'un article récent nous signalions, à raison de sa clarté, le catéchisme composé par M. le chanoine Convert, curé d'Ars (Ain), à l'usage des enfants sourds-muets qui comprennent si difficilement les notions abstraites.

En fait, il y a trois ouvrages de M. Convert : Les éléments de la doctrine chrétienne à l'usage des petits enfants ; Le catéchisme illustré à l'usage des sourds-muets ; Le cours complet de la doctrine chrétienne à l'usage des sourds-muets.

Nous ne saurions trop engager tous ceux à qui ces excellents livres spéciaux, de prix minime, peuvent être utiles, à se les procurer chez M. le curé d'Ars-sur-Formans (Ain).



M. Jean Guyot de Villeneuve, ancien député de Neuilly, mort à l'âge de 45 ans.

Bien que mort jeune, M. Guyot de Villeneuve dont les obsèques auront lieu demain jeudi en l'église Saint-Philippe du Roule, a rempli une carrière utile à son pays et comme militaire et comme député. Il a, en effet, avec un beau courage, défendu la France du régime de la délation maçonnique. Sa documentation fut si forte, et son argumentation si pressante que l'édifice de dénonciation infâme construit par les ministres Combes et André sur la fange maçonnique s'écroula avec un tel retentissement de scandale, que jamais nul n'osera même tenter de le relever. M. Guyot de Villeneuve a été un vrai libérateur de la France.

Une coalition de toutes les forces maçonniques, combistes, antimilitaristes et antipatriotiques s'est vengée en lui ôtant son siège au Parlement. Qu'importe à sa personne à son patriotisme ? Il avait fait son œuvre, il est mort. Elle lui survivra.

Son frère, M. Camille Guyot de Villeneuve, gendre de M. Jacques Piou, est député des Basses-Alpes. Nous lui adressons nos condoléances les plus sincères et les plus vives.

Les ambulants votent le principe de la grève. Plus de 250 employés des services ambulants des P. T. T. (employés chargés du tri des lettres dans les wagons-postes) se sont réunis, hier, à la salle Vianey, MM. Le Glec, Libert, Quilicq, Chastanet ont encouragé leurs camarades à maintenir toutes leurs décisions pour « avoir raison des colères du vieillard de la place Beauvau ». M. Fugier a fait décider qu'une affluence expliquant au public l'histoire de la grève des postiers serait affichée dans les grandes villes.

A la fin de la réunion, l'ordre du jour suivant a été adopté : Les camarades ambulants des groupes C. D. et les camarades de bureaux réunis salle Vianey.

Considérant que lors de la dernière grève le régime du travail n'avait été que conditionnel, que non seulement les promesses impudiques faites alors par le président du Conseil, n'ont pas été tenues, mais encore que l'attitude, prise par le gouvernement, démontre le souci qu'il a de s'armer de ces prétextes de circonstances pour ne pas les tenir ; et que notamment les mesures disciplinaires prises à l'égard des militants ne sont qu'une manœuvre grossière de diversion et de division.

Se solidariser avec les camarades incriminés, protester contre l'attitude portée à la liberté de conscience, à la liberté d'opinion des salariés de l'Etat.

Décider de répondre aux menaces gouvernementales par la grève et s'en remettre à la vigilance et à la loyauté du Comité fédéral pour la déclaration au moment opportun.

Prendre l'engagement de mener, cette fois, la lutte jusqu'à ce qu'il leur soit donné complètement satisfaction. Voter le principe du Syndicat et s'engager à le faire le plus tôt possible. Nouvelles suspensions. Deux nouvelles suspensions d'agents des P. T. T. ont été prononcées : celles de MM. Le Glec, commis ambulancier à la gare Montparnasse, et Combe, commis sédentaire au Havre, en raison de discours violents prononcés par le premier à la réunion d'hier, à la salle Vianey, par le second, dans un meeting tenu au Havre le 1^{er} mai.

M. Corvière, rédacteur à la direction des services télégraphiques, suspendu à la suite des incidents du 1^{er} mai, proteste contre les déclarations révolutionnaires et antimilitaristes qui lui ont été prêtées. Incidents dans un bureau de poste. Les employés du bureau de poste, situé au numéro 22 de la rue de Provence, ont profité de l'obscurité soudaine produite par un court-circuit pour organiser un

PAVOISONS!

La Ligue patriotique des Français fait un appel pressant à tous les Français pour les engager à voter et à illuminer leurs maisons à l'occasion de la clôture, de Notre-Dame, du triduum en l'honneur de Jeanne d'Arc, qui aura lieu du 14 au 16 mai.

Que personne ne craigne de manifester son patriotisme et sa foi, et que la grande fête soit publiquement proclamée non seulement la Bienheureuse, mais aussi la Gloire nationale.

On trouve des bannières ou étendards de Jeanne d'Arc au secrétariat central, 368, rue Saint-Honoré ; des écussons, des drapeaux français, à la Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard.

Des articles pour illuminations, spécialement pour marchés, sont vendus au Bazar de l'Hotel de Ville.

On se procure des affiches et des tracts au secrétariat central de la Ligue, 368, rue Saint-Honoré.

Pour les revendications. L'Officiel du 5 mai publie la liste des biens volés aux établissements publics du département de la Corse.

Pour la bonne presse. Besançon est toujours en fête. Après les brillantes cérémonies de Jeanne d'Arc et les splendides discours de Mgr Foucault, dimanche, à la cathédrale Saint-Jean, une fête intime de la bonne presse a eu lieu mardi soir au cercle catholique.

Le P. Bonaventura, religieux exilé, a parlé devant un auditoire d'élite, de l'influence de la presse, sur la conscience moderne. Très goûtée, sa parole a jeté dans les consciences catholiques des saumons de vérité et de sève qui s'épanouiront bientôt et feront surgir de nouvelles ardeurs pour l'apostolat de la presse.

Une ravissante comédie : Nos bicyclettes, jouée par la jeunesse notuite, a terminé agréablement cette délicieuse soirée de famille.

Le « Pèlerin »

Sommaire du numéro du 9 mai 1909

(Edition complète)

La semaine : S. G. Mgr Fabre, évêque de Marseille. — La princesse Juliana. — Le sultan d'Arabie. — Des braves. — Prouvenade à travers le monde des nouvelles, avec deux illustrations de Lemot.

Roman : Une misère dorée, par M. Dally, avec une illustration de Jamet.

Préface : Le sultan Mahomet V. — Deux jeunes sauteurs : Emile Debris et Eugène Maréchal. — La reine de Hollande. — L'évêque de Marseille. — Constantinople après le bombardement (2 photographies). — Le cheik-ul-Islam. — La France fête Jeanne d'Arc (dessin de Auer). — Un gaignol détestable (page par Lemot).

Lectures de la semaine : La bienheureuse Jeanne d'Arc (M. Seneot). — En attendant le statut (A. Velly). — Anecdotes.

Nouvelles politiques et agricoles.

Abonnement : édition ordinaire, un an, 6 fr. ; un numéro, 0 fr. 10. Edition de luxe, un an, 10 fr. Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIII^e.

Gazette

Un bon exemple. La petite commune de Carves (Dordogne) était privée de prétre depuis près d'un an, par suite du sectarisme d'un tyranneau de village, M. Cabanne.

Dimanche dernier, ont eu lieu des élections municipales ; il s'agissait de remplacer huit conseillers municipaux bloqués, invalidés cette année par le Conseil d'Etat, par fraudes électorales. La population s'est si bien entendue, que pas un seul blocard n'a pu rentrer au Conseil municipal.

La liste libérale a été élue à l'unanimité, et la municipalité, composée de dix membres, est totalement antiblocarde. La lutte a été uniquement concentrée sur le terrain religieux.

Les appointements du président des Etats-Unis. Le Parlement des Etats-Unis a décidé d'accorder de nouveau au président la somme de 125 000 francs pour frais de voyage, qui fut supprimée au moment où

NOUVEAUTÉ
HYMNE A JEANNE D'ARC
Paroles de MAX NICOL Musique de THÉODORE DECKER
avec accompagnement de piano
Une élégante plaquette in-8° de 8 pages sur papier fort, avec deux illustrations. PRIX, franco 0 fr. 50.
PARIS, 5, Rue Bayard